

AUTOCHTONES

HORIZONS ÉCONOMIQUES : DÉFIS ET PROGRÈS

— Mariella Collini

En 2021, 9 160 personnes ayant déclaré une identité autochtone¹ résidaient en Abitibi-Témiscamingue, dont 6 310 disaient appartenir à une Première Nation (69 %). Les données montrent des écarts socioéconomiques persistants entre les populations autochtone et non autochtone, mais aussi entre les membres des Premières Nations selon leur lieu de résidence.

SCOLARITÉ

La sous-scolarisation demeure un défi important pour la population autochtone âgée de 25 à 64 ans dans la région, où près du tiers ne détient aucun diplôme (32 %), comparativement à 18 % pour la population non autochtone. Les Premières Nations présentent un taux légèrement plus élevé (35 %), atteignant 42 % pour les membres vivant dans les communautés territoriales, contre 29 % pour ceux en milieu urbain. Sur une période de cinq ans, la situation en matière de scolarisation s'est améliorée, avec une diminution de la proportion de sans diplôme chez les Autochtones (-8 points) et les Premières Nations (-3 points).

Au chapitre de la diplomation collégiale ou universitaire (baccalauréat et diplôme supérieur), 22 % des Autochtones et 21 % des membres des Premières Nations détiennent un tel diplôme, et cette proportion est de 24 % pour ceux vivant en milieu urbain. Ces chiffres demeurent inférieurs au taux de 34 % observé chez la population non autochtone de la région. Par ailleurs, peu importe le groupe concerné et le plus haut niveau de scolarité atteint, les taux régionaux accusent tous un retard comparativement à l'ensemble du Québec.

EMPLOI

La participation au marché du travail représente également un défi, avec un taux d'emploi de 49,7 % chez les Autochtones, comparativement à 60,2 % pour la population non autochtone de la région. Les membres des Premières Nations affichent un taux d'emploi plus bas, à 46,7 %, avec

LES DONNÉES

La contribution économique des Autochtones est souvent réduite à leur participation au marché du travail ou à leurs revenus issus d'une activité économique formelle, ce qui exclut des activités culturelles réalisées à des fins de subsistance ou non, comme la chasse, la pêche ou l'artisanat. Pour mieux refléter cette réalité, les données sur l'emploi et le revenu doivent considérer divers paramètres : emplacement géographique, vie en communauté territoriale ou en milieu urbain, présence d'industries ou de commerces à proximité, travail saisonnier lié à la disponibilité des ressources, etc.

une différence marquée entre ceux vivant dans les communautés territoriales (42,8 %) ou en milieu urbain (49,9 %). Le taux de chômage est deux fois supérieur pour les Autochtones (11,1 %) et les membres des Premières Nations (12,4 %), que les personnes vivent dans une communauté territoriale (13,7 %) ou en milieu urbain (11,6 %) comparativement au taux des non-Autochtones (5,3 %). Les taux observés chez les groupes autochtones de la région sont moins favorables que ceux de leurs homologues à l'échelle du Québec.

Malgré ces difficultés, la situation de l'emploi des Autochtones dans la région s'est améliorée par rapport à 2016, avec une

augmentation du taux d'emploi (+8 points) et une diminution du taux de chômage (-6,2 points). Les membres des Premières Nations ont connu une amélioration encore plus marquée, avec une hausse du taux d'emploi de dix points et une diminution du taux de chômage de neuf points.

Les obstacles à l'emploi incluent notamment la qualité et l'accès à l'éducation, l'isolement géographique, la pauvreté, les conditions de logement et la discrimination.

REVENU

De manière générale, les revenus médians des membres des Premières Nations vivant dans une communauté territoriale sont inférieurs à ceux des personnes autochtones, non autochtones ainsi que celles vivant en milieu urbain dans la région. À titre d'exemple, le revenu d'emploi médian de la main-d'œuvre vivant dans une communauté territoriale est de 21 000 \$, comparativement à 31 400 \$ pour celle vivant en milieu urbain, soit un écart de 10 400 \$. Les revenus dans la région sont inférieurs à ceux de leurs homologues au Québec, à l'exception des Premières Nations vivant en milieu urbain, dont le revenu est comparable (-200 \$). ■



Pour en savoir plus, consulter notre fiche intitulée **Recensement 2021 – Population autochtone** et nos tableaux à l'onglet « Autochtones ».

Note : 1. L'identité autochtone réfère aux personnes qui s'identifient comme étant Premières Nations, Métis et Inuit.
Sources : Statistique Canada, Recensement de 2021, Profil cible (CO-1820, Tableau 3) et **Portrait sur les Autochtones** de l'Observatoire (2019), à partir de Recensement de 2016.

ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION

CROÎTRE ET INNOVER

— Mariella Collini

Pour naviguer dans un environnement économique de plus en plus complexe et compétitif, les entreprises doivent non seulement adapter leurs pratiques pour croître et se renouveler, mais aussi tirer parti du soutien des organismes de proximité. Une étude analyse les méthodes employées par 473 entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue pour stimuler leur développement, tout en approfondissant les retombées des innovations sur leur performance entrepreneuriale.

À la demande d'une dizaine d'organisations de la région désireuses de développer un outil de suivi de leur performance en matière de soutien et d'accompagnement, une démarche concertée a été lancée pour mieux comprendre les dynamiques entrepreneuriales et d'innovation au sein des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce projet s'appuie sur une revue de la littérature, une consultation auprès de 28 organisations¹ ainsi que sur les résultats d'un sondage auquel 473 entreprises ont participé². Cet article présente certains résultats du sondage afin de mettre en lumière le profil des entreprises répondantes, l'adoption et les retombées des stratégies d'innovation au sein des entreprises ainsi que leurs relations avec les organisations de l'écosystème.

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES

Les données obtenues des 473 entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue révèlent qu'elles sont réparties de manière représentative dans l'ensemble des MRC et des secteurs d'activité. Près de la moitié des entreprises affichent un chiffre d'affaires inférieur à 1 M\$, en cohérence avec la petite taille de la majorité des entreprises. Une plus faible proportion d'entreprises (11 %) génère des revenus de 10 M\$ et plus, indiquant une concentration de l'activité économique dans quelques entreprises de taille moyenne ou grande. La majorité des entreprises répondantes (64 %) sont en activité depuis plus de 10 ans, ce qui suggère une stabilité et une longévité du tissu entrepreneurial dans la région. Les entreprises en démarrage, soit en activité depuis moins de 5 ans, représentent 19 % de l'ensemble des entreprises répondantes. Près de 4 entreprises sur 10 destinent leurs produits et services au marché régional uniquement, tandis que celles qui exportent le font dans d'autres pays (47 %), à l'échelle du Québec (25 %) et du Canada (10 %).

Au chapitre des gestionnaires, la majorité des entreprises (61 %) sont dirigées par des personnes âgées de 35 à 54 ans. Le quart des entreprises sont dirigées par des personnes de 55 ans et plus, soulevant un enjeu de relève, tandis que 14 % sont dirigées par des jeunes adultes de 18 à 34 ans. Au chapitre de la représentation féminine, plus du quart des entreprises sont dirigées par une femme.

✓ VALEUR AJOUTÉE

L'étude révèle que les entreprises ayant une dirigeante à leur tête se distinguent par plusieurs aspects positifs. Elles tendent à bénéficier d'une stabilité accrue et sont plus enclines à entreprendre des projets d'innovation, à développer des produits novateurs et à adopter une culture qui valorise et récompense l'innovation. En outre, ces entreprises sont plus susceptibles d'être engagées dans des initiatives d'innovation sociale et environnementale.

PENSÉE STRATÉGIQUE

L'analyse des stratégies des entreprises révèle leur approche face à l'innovation et la gestion du changement. Sept entreprises sur dix reconnaissent l'importance de l'innovation pour la pérennité de leur activité. Plus spécifiquement, une majorité encore plus large considère comme cruciale l'innovation sociale (86 %) et environnementale (85 %). Or, l'étude souligne un écart entre cette reconnaissance et la mise en œuvre effective de stratégies pour gérer les changements nécessaires à leur évolution. Ainsi, seulement le tiers des entreprises se sentent suffisamment outillées pour mieux faire face aux enjeux de leur environnement interne et externe. Elles estiment manquer le plus de préparation pour les enjeux liés à l'attraction et la rétention de main-d'œuvre,

aux défis économiques et à la transition numérique.

Au chapitre des pratiques de gestion stratégique, moins de la moitié des entreprises procèdent périodiquement à des autodiagnostic pour dégager des pistes de développement, et encore moins ont mis en place des stratégies de croissance (40 %) ou d'innovation (24 %). Seulement le quart des entreprises encouragent et récompensent l'innovation au sein de leur organisation.

PERFORMANCE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

L'amélioration de la performance sociale et environnementale des entreprises prend une place de plus en plus importante, avec près de la moitié des entreprises répondantes (46 %) ayant mis en place des actions en ce sens.

Sur le plan social, les mesures les plus courantes incluent l'instauration d'un dialogue transparent sur les pratiques de l'entreprise avec le personnel, les partenaires et la clientèle (27 %), la clarification du modèle d'affaires en lien avec la performance sociale (20 %) et la promotion de critères d'équité ou d'inclusion (16 %) ou d'une culture d'innovation (16 %). Au plan environnemental, les mesures mentionnées le plus fréquemment visent à réduire la consommation d'énergie (22 %) et à optimiser les transports (22 %). D'autres initiatives comprennent la mise en place de chaînes d'approvisionnement responsables (15 %) et l'écoconception (12 %).

L'étude révèle certains domaines où des efforts sont encore nécessaires comme l'intégration de personnes en situation de handicap, l'intégration de la dimension sociale comme critère de décision stratégique ou encore, la mise en œuvre d'initiatives de circularité.

PROJETS DE CROISSANCE

Au cours des 3 dernières années, 315 entreprises ont mené au moins un projet de croissance, soit des projets visant notamment à élargir l'offre de produits et services et à accroître leur présence sur les marchés. L'innovation a joué un rôle clé pour environ le tiers de ces projets de croissance. D'ici les 3 prochaines années, 254 entreprises prévoient mener de tels projets (54 %), principalement pour développer des marchés d'exportation et exploiter de nouveaux créneaux dans d'autres secteurs.

ÉCOSYSTÈME DES ENTREPRISES

La quasi-totalité des entreprises (96 %) connaît au moins un organisme de son écosystème de proximité, et une majorité (62 %) utilise leurs services. Ces organismes ainsi que leurs services sont souvent associés à une innovation accrue, notamment sociale et environnementale. On souligne l'efficacité des organisations locales, en particulier en matière de financement, de formation et d'innovation. Les deux tiers des entreprises connaissent les organismes de l'écosystème d'innovation à l'échelle provinciale et nationale, et seulement 29 % ont utilisé leurs services.

L'écosystème global de soutien à l'innovation est perçu comme incomplet et complexe. L'utilisation des services disponibles y est perçue comme difficile par les entreprises. Cette perception pourrait freiner l'engagement des entreprises avec l'écosystème, limitant possiblement leur potentiel d'innovation et de croissance. Les entreprises suggèrent des améliorations pour un soutien plus spécialisé et personnalisé, notamment l'amélioration des compétences techniques des agentes et agents et l'offre d'un accompagnement plus poussé, plutôt que de simples recommandations.

EN CONCLUSION

L'étude conclut qu'il y a peu de différences entre les entreprises selon leur territoire de MRC. Toutefois, les données analysées par secteur d'activité montrent davantage de différences, tout comme entre les entreprises innovantes et non innovantes (encadré). Il appert que les organismes de l'écosystème ont intérêt à travailler de concert, d'une part pour la mise en œuvre de solutions communes, et d'autre part pour offrir des services adaptés aux entreprises innovantes. ■

✓ ENTREPRISES INNOVANTES SOUS LA LOUPE

En Abitibi-Témiscamingue, 270 (ou 57 %) des entreprises ont mené au moins un projet d'innovation au cours des 24 derniers mois. Les entreprises innovantes se distinguent de celles non innovantes par leur taille et leur chiffre d'affaires, étant six fois plus nombreuses à compter 100 personnes employées et plus (6,3 %) et deux fois plus à déclarer 10 M\$ et plus (14 %). Leurs marchés d'exportation sont également plus diversifiés, avec des produits destinés à d'autres régions du Québec (30 % c. 19 %), du Canada (14 % c. 4 %) ou à l'international (56 % c. 34 %). Elles sont également plus portées à considérer l'innovation comme essentielle pour leur développement et leur durabilité (75 % c. 63 %) ainsi que pour leur compétitivité (89 % c. 82 %). Elles sont plus enclines à faire des autodiagnostic (57 % c. 33 %), à adopter une stratégie de croissance (46 % c. 31 %) et d'innovation (30 % c. 16 %) ainsi qu'à récompenser l'innovation (33 % c. 15 %).

Projets d'innovation

Les entreprises innovantes ont concentré leurs efforts dans des projets visant l'amélioration et le développement de nouveaux produits (69 %), suivis des innovations en gestion organisationnelle comme les ressources humaines (31 %), en commercialisation (27 %), en fabrication (26 %) et en livraison (19 %). Simultanément, les entreprises ont déclaré avoir diversifié leur offre avec des produits ou services déjà existants, et en ayant adopté de nouvelles technologies. Cependant, elles ont été moins nombreuses à déclarer avoir développé de nouveaux processus ou de nouvelles technologies. La sensibilisation à l'importance de l'innovation demeure un défi. Par exemple, parmi les entreprises non innovantes, plus du tiers (36 %) affirmaient ne pas avoir de besoins spécifiques nécessitant une solution innovante.

Contexte et performance de l'innovation

Les projets d'innovation ont principalement été mis en œuvre par les entreprises innovantes pour répondre à des demandes internes (54 %) et pour des impératifs de compétitivité (38 %), et un peu moins pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre (30 %) ou encore, à la demande d'un client (24 %). Les projets d'innovation ont conduit à une hausse de la productivité (72 %) et des ventes (71 %), ainsi qu'à une pénétration accrue de nouveaux marchés (58 %). Au-delà des avantages économiques, les projets d'innovation ont aussi amélioré la portée sociale (57 %) et environnementale (49 %) des entreprises innovantes.

Ressources dédiées à l'innovation

Quatre-vingts pour cent des entreprises innovantes ont financé leurs projets d'innovation avec leurs propres fonds, ce qui peut limiter la possibilité d'entreprendre des projets plus ambitieux. L'étude montre que ces entreprises ont peu recours à des sources de financement externes (investisseurs privés, financement participatif, prêts gouvernementaux, subventions, crédits d'impôt à la R&D) ou à des partenariats publics ou institutionnels (8 %). En ce sens, plus du tiers des entreprises innovantes collaborent (36 %) avec des consultantes et consultants ou avec des firmes privées, ce qui peut refléter une préférence pour des solutions pragmatiques et ciblées par rapport à des partenariats plus complexes. La taille modeste de la majorité des entreprises de la région pourrait expliquer en partie ces constats, vu la relative complexité des démarches et les moyens limités des PME. Cela souligne la pertinence d'un accompagnement adéquat, notamment en matière de financement pour les plus petites entreprises.

Notes :

1. Cloutier, J.-S. *Mieux soutenir et accompagner l'innovation et l'entrepreneuriat en Abitibi-Témiscamingue : la consultation des acteurs de l'écosystème*, Revue Organisations & territoires, 2024.
 2. Période du sondage : janvier à juillet 2023. Taux de réponse au sondage : 45 %.
- Source : Cloutier, Jean-Samuel, *Portrait de l'innovation et de l'entrepreneuriat en Abitibi-Témiscamingue*, rapport synthèse et rapport final, 2024.



CULTURE

SEPTIÈME ART

— Mariella Collini

De récentes données révèlent que le retour du public se poursuit dans les salles de cinéma de l'Abitibi-Témiscamingue, bien que cette reprise demeure insuffisante pour atteindre le niveau prépandémique.

En 2023, les cinéphiles de l'Abitibi-Témiscamingue ont eu accès à 10 763 projections, une offre en augmentation (17 %) par rapport à 2022. L'assistance a également connu une croissance notable (+25 %), atteignant 166 727 personnes. Le taux d'occupation des sièges a atteint 12,5 %, un taux comparable à celui de 2019, supérieur à la moyenne provinciale (9,2 %). Avec un prix d'entrée moyen à la hausse de 8 %, les cinéphiles ont déboursé environ 9,28 \$ au guichet. Les cinéphiles de la région paient tout de même moins cher pour visionner un film en salle que ceux de l'ensemble du Québec (10,09 \$).

Malgré la reprise observée en 2023, l'activité cinématographique en Abitibi-Témiscamingue reste en deçà des niveaux prépandémiques. Le volume de cinéphiles est 23 % inférieur à celui de 2019, et les recettes sont 7 % inférieures. La région accuse un recul plus marqué qu'au Québec pour l'assistance et l'offre de projections par rapport aux niveaux prépandémiques.

L'offre de films

En Abitibi-Témiscamingue, 152 films ont été diffusés dans l'ensemble des cinémas au cours de l'année dernière, ce qui représente 17 % de tous les films diffusés à l'échelle du Québec. Dans la région, les films américains dominent largement les

parts de marché, tant pour l'assistance, les projections que pour les recettes. Ensuite, les films québécois et britanniques arrivent au deuxième et troisième rang. La grande majorité des films projetés dans les salles de cinéma de la région étaient présentés en français, avec seulement 4 % dans une autre langue, principalement en anglais.

Au-delà de l'offre cinématographique et des parts de marchés, en examinant le nombre d'entrées par projection, les préférences des cinéphiles de la région placent les films américains au premier rang, suivis par les films britanniques et québécois. ■

Palmarès cumulé des films selon le nombre d'entrées au guichet

> Abitibi-Témiscamingue, 2023

Super Mario Bros. Le film	18 546
Avatar : La voie de l'eau	12 498
Barbie	10 915
Mégalodon 2 : La fosse	5 155
La Pat' Patrouille : La super patrouille	4 625
Les gardiens de la galaxie vol. 3	4 390
Katak, le brave béluga	4 285
Élémentaire	3 592
Cinq nuits chez Freddy	3 336
Oppenheimer	3 331

Sources : Lubin, Marc-Andy, **La fréquentation des cinémas en 2023**, Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec, Bulletin Optique Culture, 2024 et tableaux « Résultats d'exploitation des cinémas ». Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue

RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 000 abonnements

✓ SORTI DES PRESSES

Bureau du surintendant des faillites (BSF), **Statistiques annuelles de l'insolvabilité en 2023, 2024**.

Commission de la construction du Québec (CCQ), **Perspectives professionnelles dans l'industrie de la construction 2024-2028 et Les femmes dans la construction en 2023, 2024**.

Conseil du Trésor, **Effectifs de la fonction publique 2022-2023, 2024**.

Institut de la statistique du Québec (ISQ), **Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2021, 2024**.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), **Rapport synthèse et annexes - Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, 2024**.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), **Bulletin des postes vacants au Québec - Premier trimestre de 2024 et État de situation 2022-2023 du soutien financier gouvernemental en action communautaire (et répartition régionale)**.

Ministère de l'Éducation (MÉQ), **Portrait statistique - L'éducation des populations scolaires des communautés autochtones du Québec en 2021, 2024**.

MELCCFP, **Portrait des autorisations ministérielles délivrées pour les projets ayant un impact sur les milieux humides et hydriques assujettis à la Loi sur la qualité de l'environnement, 2024**.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), **Plan de travail 2024-2025 - Restauration des sites miniers abandonnés et**

Bilan du plan de travail 2023-2024 - Restauration des sites miniers abandonnés et

Index des usines de première transformation du bois, juin 2024 et

Rapport Synthèse Tables de réflexion Avenir forêt, 2024.

OCCQ, **Fréquentation des arts de la scène en 2022, 34 pages**

Paquin, Laurie, **Pauvreté et exclusion sociale : des inégalités à la solidarité**.

SESAT, **Titres miniers actifs recensés dans les aires de protection des captages d'eau souterraine de catégorie 1 de l'Abitibi-Témiscamingue, 2024**.

Bonne lecture !